

Travaux de mise aux normes de l'alarme incendie aux habitations Henri-Gratton



Depuis le 13 mai dernier, près de 135 000 \$ sont investis dans des travaux majeurs aux habitations Henri-Gratton situées au 8680, rue Berri. Ces travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie de la tour.

Les travaux s'échelonneront sur environ 10 semaines. Ils consisteront, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique, des avertisseurs sonores et un nouveau détecteur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront

effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et votre qualité de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Plusieurs mesures ont été prises au cours des dernières années par l'Office afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus et la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une rencontre d'information a eu lieu aux habitations Henri-Gratton le **21 mai** dernier pour expliquer les travaux à venir aux **20 personnes** présentes. **Marc Sédillot**, agent de liaison, a animé cette rencontre à laquelle étaient également présents **Mouloud Raaf**, directeur de projets mécaniques, **Doris Modérie**, surveillant des travaux, **Guillaume Tremblay**, de la compagnie Sécutrol inc., et **Victoriano Dominguez Torres**, ingénieur électrique de la firme Roche Itée Groupe-conseil.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 DANS TOUS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>	<p>Le nouveau détecteur ne nécessitera pas de piles.</p>	<p>Mise aux normes du système d'alarme incendie</p> <p>Sécurité accrue</p>
 <p>Un avertisseur sonore muni d'une lampe stroboscopique sera installé de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p>	<p>Le nouvel avertisseur sonore muni d'une lampe stroboscopique permettra d'alerter les malentendants en cas d'incendie.</p>	
 <p>Un avertisseur sonore sera installé dans la chambre à coucher.</p>	<p>Tous ces équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie. Ce dernier est connecté au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui préviendra les pompiers.</p>	
 <p>L'avertisseur de fumée du logement sera remplacé et installé près de la chambre à coucher dans votre logement.</p>	<p>L'avertisseur de fumée ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE		
 <p>Des détecteurs de fumée et des détecteurs thermiques seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p>Sécurité accrue</p>

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Les travaux débuteront dans les aires communes — cages d'escalier, corridors — et se poursuivront ensuite dans les logements, étage par étage.
- Les étages du haut seront les premiers à recevoir la visite des ouvriers.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

L'installation de toutes les composantes du système d'alarme-incendie nécessitera trois visites dans chaque logement.

	Travaux	Durée
1 ^{re} visite	Installation des nouveaux équipements dans votre logement. Il est possible que les murs du logement doivent être percés pour passer un nouveau conduit. Si c'est le cas, la pose d'une moulure pour cacher les fils est prévue.	1/2 journée
2 ^e visite	Transition entre les anciens et nouveaux équipements, désinstallation des anciens détecteurs et avertisseurs.	1/2 journée
3 ^e visite	Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.	Environ 20 heures

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

- 1. Lorsque les travaux commenceront, lisez l'avis général** qui sera affiché à l'entrée de l'immeuble.
- 2. Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement** pour y effectuer les travaux, **l'entrepreneur vous préviendra** et vous donnera un rendez-vous. **Assurez-vous** alors :
 - **d'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur ou de **désigner une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour être présent à votre place.
- 3. Pour prendre rendez-vous**, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :
 - un mot **dans votre boîte aux lettres**, un **message par téléphone**, une **note sur la porte** de votre logement... Nous vous demandons d'être vigilant et de surveiller ces avis!

Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux.

- 4. Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers**.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS HENRI-GRATTON

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Marc Sédillot
- ◆ Surveillant des travaux :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets :
Mouloud Raaf

Marc Sédillot



Doris Modérie



Mouloud Raaf



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :
Bruno Bergeron
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Pierrot St-Paul
- ◆ Agente de location :
Colette Kandolo
- ◆ Organisatrice communautaire :
Michèle Daniels

Bruno Bergeron



Pierrot St-Paul



Colette Kandolo



Michèle Daniels



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER
Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Eve Cardinal

Révision
Linguitech

Graphisme
Art & Graf inc.